



## The Guilty

De Gustav Möller

Avec Jakob Cedergren, Jakob Ulrik Lohmann, Laura Bro...

Danemark –18 juillet 2018 – 1h25

Prix de la critique -Festival international du film

Policier de Beaune 2018

Jeudi 25 octobre 2018 21h00

Dimanche 28 octobre 2018 11h00

Lundi 29 octobre 2018 19h00

Mardi 29 octobre 2018 20h00

Incroyable, miraculeux, ce film. Les quatre-vingt-cinq minutes de "The Guilty" sont électriques. Pendant tout le temps, on est devant un visage, un écran d'ordinateur ou un téléphone, et pourtant le suspense suffirait à inciter un maître zen à se mettre au -Temesta-vodka.

Nous sommes dans un centre d'appels de la police au Danemark. Aux manettes, Asger, jeune flic impatient, qui décroche – il est placardisé pour une bavure. Arrive un appel désespéré. Une femme, kidnappée, enfermée dans une voiture, demande de l'aide. Quel véhicule ? Blanc. Quelle direction ? Sais pas. Qui est le kidnappeur ? L'appel est coupé. Asger prend les choses en main, carbonise la filière administrative, calcule une interception, dialogue péniblement avec la hiérarchie, cherche le contact. Minute après minute, il pense comprendre ce qui se passe. Les appels de la victime se font hachés. Le GPS fonctionne mal. Asger découvre des détails terrifiants. Là-bas, sur la route, quelque part, la vie d'une femme se joue, dans l'horreur...

Le premier film de Gustav Möller, 30 ans, est un concentré de stress sous amphètes. Jamais on ne quitte le centre d'appels, jamais on ne voit les victimes, jamais la caméra ne sort, et pourtant on est rivé. Tout se passe sous les néons d'une salle froide, avec une rage froide qui sous-tend l'image. L'acteur, Jakob Cedergren, présent dans chaque plan, est habité, dirigé avec une précision d'arpenteur maniaque. Tandis que là, quelque part, se joue un drame où les coupables ("The Guilty") ne sont peut-être pas ceux qu'on croit, le film passe de la lumière cassante et impersonnelle de l'alert room à la demi-obscurité d'un bureau délaissé.

Le réalisateur et son scénariste, Emil Nygaard Albertsen, réussissent l'impossible : réinventer un genre décédé. Des "Maudits", de René Clément (1945), à "Phone Game", de Joel Schumacher (2002), en passant par "Répulsion", de Roman Polanski (1965), "Panic Room", de David Fincher (2002), le huis clos étouffant a été utilisé, réutilisé – et usé à mort.

C'est "Douze Hommes en colère", de Sidney Lumet (1957), drame à haute tension, qui a inspiré Möller. Bonne pioche : tout, image, son, ambiance, est soumis à une dramatisation constante, dans "The Guilty". L'urgence monte avec un sound design ultra-fin. L'image, peu à peu, capte l'ombre. Le visage -d'Asger se fracture sous l'effet de ses erreurs, et de sa nécessaire rédemption. Là-bas, quelque part, dans la nuit, l'humanité sombre dans un crime impardonnable. Ici, dans la salle de cinéma, le spectateur est en survoltage.

**L'obs François Forestier -17 juillet 2018**

## Note d'intention

Le réalisateur s'est inspiré d'un appel au 112 d'une femme kidnappée dont il a été témoin. Assise dans une voiture à côté de son ravisseur, elle devait parler en langage codé. Rien qu'en entendant la voix de cette femme, le réalisateur pouvait imaginer la situation : "J'ai compris que chaque personne écoutant cet enregistrement verrait des images différentes : une femme différente, un kidnappeur différent, etc... C'est là que je me suis dit : et si on utilisait cette idée d'images mentales dans un film ?

Au cinéma, on peut créer tout un univers à l'intérieur d'une seule pièce. Avec *The Guilty*, j'espère avoir réalisé un thriller haletant, qui offre à chaque spectateur une expérience qui lui est propre".

## À l'origine, un podcast

Pour *The Guilty*, le réalisateur s'est inspiré d'un podcast de journalisme d'investigation, *Serial*, diffusé en épisodes hebdomadaires, à la manière d'un feuilleton radiophonique. Lors de sa première saison, *Serial* revenait sur l'assassinat d'une jeune fille, Hae Min Lee, dont le petit ami était accusé : "À chaque épisode, on recevait de nouvelles informations sur l'affaire et le suspect et ce qui est intéressant, c'est que ces informations changeaient à chaque fois, modifiant ainsi les images qu'on se faisait de l'environnement enregistré. Je m'en suis inspiré pour *The Guilty* : le film commence d'une certaine façon, afin que les spectateurs se créent une image et ensuite, au fur et à mesure que l'on expose plus d'informations sur l'affaire... [...] Au cinéma, on est assis dans une pièce avec d'autres personnes et ça devient l'extension de cette pièce sur l'écran. J'aimerais qu'en regardant le film, on se sente dans la même pièce que les personnages.

## Travail sonore

Le son est primordial dans *The Guilty*. Plusieurs sons ont été enregistrés sur les lieux de l'action, par exemple, à l'intérieur d'une voiture de police ou dehors, sur une autoroute, ou sur un pont. "[...] c'est comme si on avait fait la moitié du travail sur les décors et l'image dans la salle du montage son" témoigne le réalisateur. Le son a également eu une incidence sur le casting : "Pour choisir la femme kidnappée, qui n'existe qu'au téléphone, j'ai fait un casting de voix. J'ai choisi Jessica Dinnage parce qu'elle avait de la souffrance dans la voix, un timbre rauque, un peu brisé, très spécifique".

## Le tournage

*The Guilty* a été tourné de façon chronologique, sur treize jours, avec trois caméras. Le centre d'appels est une reconstitution quasi identique d'un vrai centre et a été construit dans un immeuble de bureaux abandonnés.

## Extraits anecdotes de tournage- AlloCiné.fr

<b>Prochaines séances :</b> <b>Eva de Joseph Losey</b> Jeu 25/10 18h30, dim 28/10 19h, lun 29/10 14 h	<b>Court métrage :</b> Shadow of man : Fiction – 7'21 de Kristof Sagna
--	---